



Retard signature acte de vente attente signature tutel

Par deguichene

Bonjour, nous avons signé un compromis de vente en décembre avec date de signature de l'acte de vente au 28 février 2012. A ce jour, 15 mai nous n'avons toujours pas eu de date de signature car le dossier est sur le dossier du juge des tutels (un des héritiers étant sous tutel). nous avons nous même vendu notre bien immobilier et au 6 juillet seront SDF....Nous avons pris une marge pour libérer notre maison car nous savions que nous aurions au moins 6 mois de travaux dans l'autre maison. Aujourd'hui les travaux ne sont toujours pas commencés. Nous estimons notre préjudice financier à 5000 eur (à ce jour) pour le coût d'une location pour 6 mois (car nous allons devoir aller en location)

Je vous remercie pour votre aide

Par jury34

Bonjour,

Vous êtes vous rapproché du greffe du juge des tutelles?

Cordialement